



Changer la prise en charge du cancer

David Khayat

Président

Christine Welty

Directrice générale

Institut national

du cancer

La lutte contre le cancer bénéficie depuis deux ans et demi d'une approche nouvelle, coordonnée et globale, qui engage tous les Français. La prise de parole des patients, exprimant leurs souffrances, leurs besoins et leurs attentes, la progression épidémiologique de la maladie, la dynamique impulsée par le président de la République pour faire de la lutte contre le cancer une priorité nationale se sont traduits, en France, par le lancement, en mars 2003, du Plan cancer. Ce programme stratégique pour cinq ans (2003-2007), inscrit dans la loi de santé publique, a déjà donné lieu à mi-parcours à des changements concrets dans la prise en charge du cancer. Quelques mesures phares sont exposées dans ce numéro spécial. Ainsi les conditions de l'annonce du cancer, dont les insuffisances avaient été dénoncées par les malades, sont en passe d'être notablement améliorées pour tous les nouveaux patients. Le dispositif d'annonce dont ont déjà bénéficié 17 000 patients, dans le cadre d'une expérimentation nationale menée entre juin 2004 et mars 2005, va être déployé sur tout le territoire dès le deuxième semestre 2005. L'Institut national du cancer, soixante-dixième mesure du Plan cancer et créé pour coordonner l'ensemble des acteurs de la cancérologie et impulser une politique ambitieuse en matière de lutte contre le cancer, est désormais responsable de la mise en œuvre des mesures du Plan cancer et de leur suivi. Il accompagnera très étroitement la généralisation de cette mesure, parmi les plus emblématiques, et en évaluera tous les effets.

Le Plan cancer a également permis de conforter et de généraliser de nouvelles façons de travailler pour les professionnels de santé afin de garantir un égal accès à des soins de qualité. La concertation pluridisciplinaire autour du dossier de chaque patient devient la règle. La décision pluridisciplinaire, inscrite dans le programme personnalisé de soins proposé à chaque patient, s'appuie sur des recommandations de bonnes pratiques et des référentiels adaptés.

La mise en œuvre de la pluridisciplinarité repose sur une organisation nouvelle au sein des établissements : le centre de coordination en cancérologie, véritable « cellule qualité » qui assure l'organisation des réunions de concertation pluridisciplinaire, la mise à disposition des référentiels, l'accès aux soins de support et le développement de véritables parcours individualisés de soins. Dès cette année, l'Institut national du cancer coordonnera la mise en place des centres de coordination en cancérologie dans tous les établissements traitant des patients atteints de cancer et apportera une aide méthodologique et opérationnelle à ce déploiement.

Au niveau d'un territoire de santé ou d'une région, le réseau de cancérologie rassemble et coordonne l'ensemble des intervenants (établissements, HAD, professionnels de santé libéraux...) pour garantir au patient la continuité, la cohérence et la qualité de sa prise en charge tout au long du parcours complexe qu'impose la maladie. L'Institut national du cancer définit actuellement les outils nécessaires à la mise en place et au fonctionnement des réseaux régionaux de cancérologie : référentiels de bonnes pratiques, dossier communiquant, contenu du programme personnalisé de soins, cahier des charges.

Une autre mesure qui participe au développement d'une approche globale du patient et à la prise en compte de l'ensemble de ses besoins est l'accès aux soins de support. Évoqués dès l'annonce du diagnostic, ces soins non spécifiques font appel à de nouveaux modes organisationnels, dépassant les segmentations du système de soins.

a. Circulaire du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie.

Inscrites aujourd'hui dans la circulaire du 22 février 2005^a, ces nouvelles organisations se mettent progressivement en place. Elles préfigurent, pour certaines, l'évolution du système de soins et pourraient, à terme, servir d'exemple pour d'autres disciplines.

L'Institut s'attache aussi à développer des champs importants de la cancérologie jusque-là insuffisamment pris en compte, comme la prise en charge du cancer chez l'enfant ou l'adolescent et chez les personnes âgées. Pour favoriser la recherche clinique et faire bénéficier le plus rapidement possible les patients des avancées de la recherche fondamentale, l'Institut soutient les structures existantes, en assure la coordination et leur apporte toute son expertise.

Au-delà du renforcement du dispositif de soins et du développement de l'accès aux innovations pour garantir à chaque patient les mêmes chances devant la maladie, l'Institut national du cancer va développer de nouvelles approches de la prise en charge du cancer pour mieux répondre à l'ensemble des problèmes humains, économiques, professionnels que rencontrent les patients. Le risque de rupture sociale, entraîné ou majoré par un cancer, est souvent réel mais mal connu. Sur ce terrain-là aussi, l'Institut national du cancer entend avec tous les professionnels et les malades contribuer à changer l'image de la maladie. ■